



Montreuil, le 26 décembre 2007

Banalisation du Livret A

Le 10 mai 2007, au nom des règles de concurrence fixées par les traités, la Commission Européenne a donné à la France un délai de 9 mois pour réformer le mode de distribution du livret A et du livret Bleu attribué aujourd'hui à la banque postale, aux caisses d'épargne et au crédit mutuel.

Cette décision fait l'objet de recours devant la justice européenne. Mais ces recours n'étant pas suspensifs la France devrait très bientôt procéder à la banalisation de la distribution de ces livrets, ce qui pourrait avoir des conséquences graves sur l'équilibre économique des établissements concernés mais également remettre en cause le niveau de financement du logement social et affecter de manière grave la cohésion sociale.

Le livret A, depuis sa création en 1818 est le symbole de l'épargne populaire. Il est distribué aujourd'hui à 45 millions de titulaires et pour les plus vulnérables d'entre eux, il est une alternative à l'exclusion bancaire. Les fonds collectés sont centralisés à la caisse des dépôts et consignations, ils financent ou cofinancent 80% du logement social.

Pour CONSOFRANCE cette décision peut être lourde de conséquences :

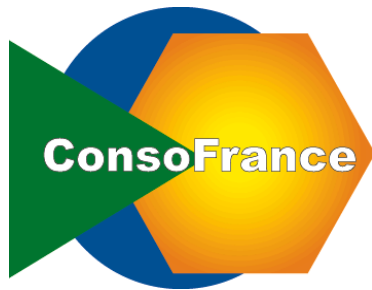
- Le secteur bancaire ne manquera pas de contester, très rapidement, le principe de la centralisation des sommes collectées à la CDC. Déjà, le rapport Camdessus admet l'idée de leur laisser 25 à 30% de la collecte...
- Il tentera de capter les bons clients...avec l'idée de réorienter une partie de cette épargne sécurisée vers une épargne plus spéculative et risquée en laissant la clientèle sociale aux réseaux « historiques ».

Pour CONSOFRANCE : Le livret A depuis 190 ans, n'a spolié aucun épargnant, il est et pourrait être encore plus, un outil utile et efficace pour le financement du logement social peu coûteux pour les finances publiques.

CONSOFRANCE considère donc que le système actuel de distribution du livret A et du livret bleu ainsi que sa centralisation sécurisée et son emploi par la caisse des dépôts à des fins d'intérêt général, constitue un service public inaliénable et échappe aux règles communautaires de la libre concurrence édictées par les traités commerciaux européens et demande au gouvernement français de défendre cette position devant la justice de Bruxelles.

Contact : Daniel COLLET (INDECOSA-CGT) au 06.08.99.75.84

**Adéic, AFOC, ASSECO-CFDT, CGL, CNAFAL, CNL, FNAUT,
INDECOSA-CGT, Léo Lagrange Consommation**
ConsoFrance
3 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris
Tel. : 01 44 53 73 93 Fax. : 01 44 53 73 94
<mailto:ConsoFrance@adeic.asso.fr>



9 associations de consommateurs mettent en commun leurs efforts

- * Développer un **consuérisme social et environnemental** qui prend en compte la dimension sociale et environnementale de la consommation ;
- * Prendre en compte la **dimension européenne et mondiale** et la défense du consommateur face à la mondialisation ;
- * **Coordonner les efforts** à l'échelon national en terme de représentation, de défense des intérêts des consommateurs, de formation.

Depuis 1999, **ConsoFrance** coordonne l'action de différentes associations de consommateurs françaises au niveau européen et international, au sein des instances et lieux de concertation de la vie associative, dans les missions de représentation, de recherches, d'études, de formation et d'information des consommateurs.

NEUF MEMBRES CONSTITUTIFS DE ConsoFrance

Adéic, AFOC, ASSECO-CFDT, CGL, CNAFAL, CNL, FNAUT, INDECOSA-CGT, Léo Lagrange Consommation

Adéic

Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur

Proche de l'UNSA, son objectif est de participer à l'éducation, l'information et la défense individuelle et collective des intérêts des consommateurs, en s'adressant plus particulièrement aux jeunes, et de préparer des formations aux activités consuméristes dans divers organismes.

Contact : Tél. 01.44.53.73.93 / E-mail : adeic.nat@adeic.asso.fr

AFOC

Association Force Ouvrière Consommateurs

Son objectif est de promouvoir les intérêts collectifs des consommateurs et des locataires auprès des professionnels et des pouvoirs publics par un partenariat économique et social dans le respect de ses engagements. Défendre au quotidien et individuellement les consommateurs par le biais d'informations, de formations et de conseils.

Contact : Tél. 01.40.52.85.87 / E-mail : afoc@afoc.net

ALLDC

Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs

Son objectif est d'informer les consommateurs, leur apprendre de nouveaux comportements de « consommation responsable » au quotidien, au moyen d'actions éducatives, leur faciliter l'accès au droit de la consommation ; de développer la médiation, de négocier avec les professionnels et les pouvoirs publics (dont les collectivités territoriales).

Contact : Tél. 01.48.10.65.73 / E-mail : consom@leo.lagrange.org

ASSECO-CFDT

Association pour l'information et la défense des consommateurs CFDT

Son objectif est d'agir sur les problèmes de la vie quotidienne, d'assurer l'information, la formation, la défense et la représentation de ses adhérents. Fournir un appui technique aux comités d'entreprises et aux militants dans le traitement de dossiers relatifs à la consommation ou impactant les droits des consommateurs.

Contact : Tél. 01.42.03.81.14 / E-mail : asseco@cfdt.fr

CGL

Confédération Générale du Logement

Son objectif est de défendre, d'informer, de conseiller et d'intervenir pour le règlement des litiges des locataires, des copropriétaires occupants, des accédants à la propriété et des personnes en recherche de logement. Promouvoir et faire appliquer le droit au logement. Aider et représenter les usagers du logement, y compris les personnes défavorisées ou en situation d'exclusion.

Contact : Tél. 01.40.31.90.22 / E-mail : cgl.nat@wanadoo.fr

CNAFAL

Conseil national des associations familiales laïques

Son objectif est de défendre les familles consommatrices et les consommateurs individuels dans le respect et la promotion d'une certaine éthique de la consommation. Protéger la nature et l'environnement et améliorer le cadre de vie.

Contact : Tél. 01.47.00.02.40 / E-mail : cnafal@wanadoo.fr et consocnafal@yahoo.fr

CNL

Confédération Nationale du Logement

Son objectif est de défendre les intérêts individuels et collectifs des usagers du logement et des consommateurs. Première organisation nationale du logement en terme de représentants élus dans les conseils d'administrations des organismes HLM et SEM, elle participe à la définition d'une politique sociale de l'habitat et de l'urbanisme.

Contact : Tél. 01.48.57.04.64 / E-mail : cnl@lacnl.com

FNAUT

Fédération nationale des associations d'usagers des transports

Son objectif est de regrouper les associations d'usagers des transports, afin de défendre les intérêts des voyageurs et les représenter dans les différentes instances. Concourir à l'amélioration, au développement et à la promotion des transports collectifs et des modes de déplacements non motorisés.

Contact : Tél. 01.43.35.02.83 / E-mail : secretariat@fnaut.org

INDECOSA-CGT

Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés

Son objectif est d'assurer et développer la protection, la formation, l'information et la défense des consommateurs et des locataires. Suivre la mise en œuvre d'actions consuméristes portant des valeurs sociales et environnementales.

Contact : Tél. 01.48.18.84.18 / E-mail : indecosa@cgt.fr

Ensemble, avec ses associations constitutives, ConsoFrance regroupe près de 2,5 millions de citoyens-consommateurs.